

REPUBLIQUE FRANCAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU
RWANDA

ATTACHE DE DEFENSE

REPUBLIQUE RWANDA	
LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE	
N°	4184/06-1-1
DATE	23/04/93

KIGALI, le 23 Avril 1993
N° 466/AD/RWA

SE COOP	
Date 08/05/93	
IN	N° 1401 09
OUT	N°

*DAMI
avec
services
nécessaire
à cette
seinis*

Le Colonel CUSSAC Bernard
Attaché de Défense près l'Ambassade
de France au Rwanda
à Monsieur le Ministre de la Défense à Kigali

Objet: Mise en place d'un Assistant Militaire Technique

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, conformément à la demande des autorités rwandaises exprimée lors de la visite d'évaluation conduite par Monsieur JEHANNE et par le Colonel CAPODANNO les 16 et 17 avril dernier, la Mission Militaire de Coopération envisage d'ouvrir un poste d'AMT permanent, instructeur en police scientifique et technique auprès du centre de recherches Criminelles et de Documentation.

Compte tenu des contraintes administratives, ce poste pourrait être honoré à la mi juillet 1993. D'ici là, le Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction, présent auprès du CRCDD depuis Juin 1992 et dont la mission prendra fin le 18 mai, sera partiellement reconduit afin d'assurer la continuité de l'assistance placée auprès de cette unité.

Je vous prie de bien vouloir donner des instructions pour que ces personnels disposent d'un logement conformément aux accords de coopération. Les deux DAMI pourraient demeurer à l'hôtel URUGWIRO tandis que l'AMT devra pouvoir loger avec sa famille dès son arrivée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

